**Zeitschrift:** Le pays du dimanche
**Herausgeber:** Le pays du dimanche
**Band:** [8] (1905)
**Heft:** 20

**Artikel:** Les sport
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-255231

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# LES SPORTS

Le meeting de Monaco n'a pas donné à beaucoup près, ce qu'étaient en droit d'en attendre ses organisateurs. Neanmoins, il a été fertile en enseignement, dont ont profité les concurrents du Tour de Toulon-Alger.

Au pis-aller, il souligne plusieurs erreurs générales, et, à ce point de vue encore, gardera un souvenir de puissant intérêt.

La première de ces erreurs est de disproportionner la force de puissance des moteurs et la force de résistance des coques.

On nous avait annoncé entre autres un canot automobile portant une machine de 300 chevaux. Folie ! ceux-la même d'entre les bateaux engagés qui possédaient des machines moins fortes ont eu panne sur panne. Quant au fameux « 300 chevaux », le *Dubonnet*, on est arrivé à lui faire rendre 27 kilomètres à l'heure au lieu de 60 kilomètres prévus !

Seconde erreur : Défaut de construction de l'arrière de la coque.

Dans tout navire de mer existe une voûte d'arrière qui permet à ce navire de bondir à la lame au lieu de lui opposer un obstacle contre lequel elle vient se briser. Faute de cette voûte, le bâteau est pour ainsi dire poursuivi par la mer. Sa direction se trouve donc faussée et sa régularité de marche compromise : accident qui sont immédiatement apparus à Monaco, les bateaux concurrents ayant été privés de la voûte arrière pour rentrer dans les séries auxquelles ils étaient destinés.

Troisième erreur : l'inexpérience des barreurs :

Les hommes de métier se sont fort divertis, à ce qu'on assure, de voir les manœuvres des barreurs spéciaux engagés pour diriger les embarcations en course.

Tous ignoraient qu'on ne double pas un cap à ras de terre. Une autre (j'écris *une* parce qu'il s'agit d'une *sport-woman*, Mme du Gast) pécha par excès contraire en prenant un virage comme s'il se fut agi de piloter un transatlantique.

Le clapotis sembla d'ailleurs gêner beaucoup les *cruisers*, malgré qu'il fut considéré au bulletin météorologique comme « beau temps ».

En résumé, le succès sportif s'est trouvé compromis par le manque d'initiation des constructeurs et concurrents ; mais le côté utile n'en souffrira pas, loin de là. Dûment édifiés par ce meeting d'apprentissage, nos champions sauront à quoi s'en tenir par la suite, et nous n'en avons que plus de raisons d'escompter le brio de leurs prochaines performances.

Jean de GAILLON.

# LA MODE

*Toilette de „ Style “ (Fig. 1)*

La note générale des toilettes est la note sportive. C'est ici que triomphe vraiment le costume tailleur, dans toute sa grâce correcte, dans toute son élégance très raffinée. Nos deux premières figures vous en offrent deux charmants modèles. Les chapeaux de paille et de crin ont fleuri avec les marronniers. Le velours souple flirte avec les draps satin ; les guipures rares mouleut les bustes en gilets suggestifs ou jabotent en mousse précieuse. Les vêtements de fourrures sont répudiés, mais l'écharpe onduleuse d'hermine ou de chinchilla est gardée pour les heures fraîches et parer aux giboulées du printemps. AuConcours hippique on verra : une longue tunique ondulée de galons, le boléro à plis croisés sur un dépassant de drap cerise, la manche en taffetas drapé, encadrée de biais de drap.

Au Concours hippique, on apercevra sous les jaquettes, sous les redingotes, sous les boléros la blouse de mousseline, de taffetas, de dentelle ou de liberty.

Les Couturiers préparent des merveilles, voici une toilette de style (fig. 1) que j'ai admirée rue de la Paix. La jupe est en voile mordoré sur un fond de taffetas, même teinte, une petite guirlande de broderie d'un marron dégradé, soutient l'ampleur. La jaquette de taffetas marron est longue, forme la taille et s'ouvre sur un petit gilet de satin blanc. Les manches bouffantes et courtes sont terminées par des engageantes de Valenciennes, elles sont garnies de jolis revers brodés de gros œillets en relief comme les parements. Cravate de point d'Angleterre. Petit marquis de panne marron, garni d'un bouquet de belles autruches blanches. Gants de Suède, couleur Suède. Manchon de mousseline de soie puce. Un rang de perles autour du col.

*Toilette de voile „ Ficelle “ (Fig. 2)*

Encore un joli modèle qui fera sensation : c'est une toilette de voile „ ficelle “ (fig. 2). Le corsage est drapé formant le trèfle sur une guimpe de Venise ; un double rang de bouillonnés enserre l'empiècement et le bas des manches-ballons. Gants de Suède naturel. Cravate de Valenciennes assortie aux larges entredeux de Valenciennes coulissés qui garnissent la jupe. Celle-ci est terminée dans le bas par trois petits volants de voile „ ficelle “. Capeline de crin couleur ficelle couronnée de tendres feuillages verts.

*Petit paletot de printemps (Fig. 3)*

Voici un ravissant paletot-sac en drap „ sable “ (fig. 3). Il est garni de grosse guirpure d'Irlande incrustée. La jupe est en drap „ lavande “ montée à plis et cerclée de trois plis religieuses. Capeline de paille „ sable “ ornée d'amazone „ lavande “.

*Frou-Frou.*

# ECHOS

— Depuis le commencement de l'année, les statistiques du travail nous indiquent que depuis les cinq premiers mois de l'année on a compté 268,000 personnes qui se sont mises en grève, contre 600,000 durant la même période, l'an dernier.